REVUE INTERDISCIPLINAIRE FRANCOPHONE
RIFRA
https://rifra-unikin.cd/

eISSN : 2957-8574
pISSN : 2957-8566
Editeur: Faculté de lettres, UNIKIN

Vol. 5, No.3, , 2023
DOI: 10.68356/rifra.019.v05.i03.03

ARTICLE DE RECHERCHE

Les matrices lexicogéniques du français en République Démocratique du Congo

Gabriel SUMAILI NGAYE-LUSSA[1*]

[1]République démocratique du Congo
[*]Gabriel SUMAILI NGAYE-LUSSA

Corresponding author:
gabalise@gmail.com

Résumé

André Nyembwe Ntita a consacré une part notable de ses recherches à l'étude de la néologie française en République Démocratique du Congo, singulièrement à l'apport de l'emprunt lexical. En sa mémoire, il nous a paru à tout le moins juste de consacrer une étude à l'examen des mécanismes globaux agissant en faveur de l'enrichissement de la langue française au Congo. Et comment examiner les nombreuses créations néologiques autrement que dans le cadre circonscrit des matrices lexicogéniques, lesquelles ont également l'avantage de rendre compte de cet enrichissement de la langue ?

Mots-clés : créations, français, matrices lexicogéniques, néologie, RDCongo.

Abstract

André Nyembwe Ntita devoted a notable part of his research to the study of French neology in the Democratic Republic of Congo, particularly to the contribution of lexical borrowing. In his memory, it seemed at least right to us to devote a study to the examination of the global mechanisms acting in favor of the enrichment of the French language in the Congo. And how can we examine the numerous neological creations other than within the circumscribed framework of lexicogenic matrices, which also have the advantage of accounting for this enrichment of the language

Keywords: creations, French, lexicogenic matrices, neology, DRC

Received: 30 septembre 2023
Accepted: 7 décembre 2023
Available online:

Introduction

Le présent article aborde un aspect des études chères à André Nyembwe Ntita : l'apport à la langue française des unités lexicales créées en République démocratique du Congo. Titulaire des cours de Sociolinguistique, de Sémantique lexicale et de Lexicologie et lexicographie, à la Faculté des Lettres et sciences humaines, Département des Lettres et civilisation françaises, il a publié à plusieurs occasions le fonctionnement des emprunts faits par la langue française. Et l'un de ses derniers articles, co-écrit avec G. Thoa Tsambu, a traité de l'étude lexico-sémantique des kinoisismes ou particularités lexicales du français à Kinshasa (Thoa Tsambu et Nyembwe Ntita, 2015 : 125-132). Il n'entre pas dans notre intention de dresser un glossaire ou un répertoire, ni de présenter ici une quelconque esquisse des particularismes du français, encore moins une analyse du vocabulaire. C'est dire que cet article n'a pas la prétention d'être un lexique du français du Congo. Mais il est question de nous pencher sur un aspect précis de la créativité lexicale, au regard des divers procédés de la création lexicale, stimulé dans ce choix par la parution récente de l'important ouvrage Nouveaux horizons pour la néologie en français. Hommage à Jean-François Sablayrolles consacré à la néologie (Tallarico, Humbley et Jacquet-Pfau, éds, 2020). Or, dans cette optique, il est certain que les recherches sur la variété régionale du français est encore loin d'épuiser toutes les facettes de cette réalité sans cesse mouvante. Notre préoccupation est de voir comment les créations néologiques du français en usage au Congo s'insèrent dans les cinq matrices lexicogéniques

Cite as: Gabriel SUMAILI NGAYE-LUSSA(2023). Les matrices lexicogéniques du français en République Démocratique du Congo. UNIVERSITE DE KINSHASA, 5(3) (2023) . https://doi.org/10.68356/rifra.019.v05.i03.03

This work is licensed under Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International License

auxquelles Jean-François Sablayrolles a consacré tant d'années de recherche néologique (Sablayrolles, 2000). Porter un regard sur la typologie des particularités du français ne manque pas d'intérêt pour un espace aussi considérable de la francophonie où une étude globale sous cet angle n'a pas encore, à notre connaissance, été menée depuis l'article de N. Diansonsisa Mwana Bifwelele (1982) qui inventoria les lexies d'origine française dans le français zaïrois. Par ailleurs, l'aspect résolument néologique adopté ici pour l'insertion des néologismes a gagné à être complété par une approche sociolinguistique, en l'occurrence sociolexicologique, mise au point par M. Chansou (2003) et tenant
compte du contexte socio-économico-politique dans lequel baignent les locuteurs. C'est pourquoi le présent article évolue dans la double configuration que voici : après le premier point consacré à la situation du français (statut, usages, variétés et néologie) en République démocratique du Congo, est passé en revue, au second point, le tableau de l'insertion, dans les cinq matrices de la création lexicale préconisées par J. Pruvost et J.-F. Sablayrolles (2019), des données faisant partie de notre corpus de veille néologique.

I.-LE FRANÇAIS ET LA NEOLOGIE AU CONGO

1.1 L'implantation et le statut du français

Le français au Congo, nous avons eu à le dire ailleurs (Sumaili Ngaye-Lussa, 2012 et 2019), langue d'implantation coloniale, s'est retrouvé de fait langue officielle administrative et judiciaire, en vertu de l'ordonnance signée le 14 mai 1886 par l'Administrateur Général de l'Etat Indépendant du Congo (EIC). Mais de cette réalité tirant sa genèse de la présence belge (EIC jusqu'en 1908, Colonie jusqu'en 1960), qu'est-il advenu depuis l'accession du pays à sa souveraineté le 30 juin 1960 ? Sans entrer dans les détails (Loi fondamentale du 19 mai 1960, Constitution du 1er août 1964 dite Constitution de Luluabourg, Constitution de juin 1967 ainsi que ses principales modifications, Projet de Constitution de la Conférence Nationale Souveraine de 1993), notons que la langue française a gardé jusqu'à ce jour, en République Démocratique du Congo, son statut de langue officielle. En effet, la Constitution actuelle (adoptée par référendum en décembre 2005, promulguée le 18 février 2006, telle que modifiée à ce jour) stipule en son article 1er, alinéa 7 : « Le français est sa langue officielle ». Ce qui précède ne pourrait guère se comprendre si l'on ne prend en compte les politiques linguistiques menées au Congo dans le choix des langues d'enseignement, choix que nous pouvons synthétiser comme suit (Nyembwe Ntita, 1981 ; Sesep N'Sial, 2009 et 2021) : - dès 1962, l'intensification de l'enseignement en français à tous les niveaux, d'où le rôle primordial de la scolarisation dans l'acquisition de la langue ; - de 1975 à nos jours, l'enseignement dans la langue nationale de l'aire linguistique concernée est instauré, plutôt réinstauré, dans les deux premières années du primaire, c'est-à-dire au degré élémentaire.
Sont à signaler, toutefois, deux phénomènes observés au plan diachronique : d'abord, vers la fin des années 1970, malgré la mise en œuvre de la politique du recours à l'authenticité, les autorités de l'époque, subissant l'influence de la France (visite du président V. Giscard d'Estaing en 1979), ont encouragé un français débarrassé des influences belges ; par ailleurs, à partir de l'année 1990, l'amorce de la démocratisation a suscité une efflorescence de journaux en français, la presse ayant, comme l'a si bien observé I. Ndaywel (1998 : 765), « choisi de tirer ses appellations du registre francophone ».

1.2 Les usages et variétés de la langue

Forte de son statut de langue officielle, la langue française jouit au Congo de nombreux usages institutionnalisés (communication internationale, domaines législatif, judiciaire et exécutif ; documents administratifs, commerciaux et médicaux…). Elle est, dans l'éducation, véhicule d'enseignement à la fois et matière enseignée. La communication y recourt (presse écrite, journaux télévisés et magazines, affiches, édition de manuels scolaires, d'ouvrages scientifiques ou de vulgarisation, œuvres littéraires). Schématiquement, le contexte de l'écrit privilégie à coup sûr le français, tandis que dans la pratique orale le locuteur moyen recourt principalement aux langues nationales s'agissant surtout de la musique, du théâtre populaire, du sport et dans le domaine religieux. C'est que la situation sociolinguistique du Congo se caractérise par un fonctionnement doublement diglossique : français- langues nationales et langues nationales-langues dites ethniques. La seconde édition de l'Atlas linguistique de la République Démocratique du Congo (ALAC, 2011) localise, en effet, 244 langues congolaises, dont les quatre langues véhiculaires identifiées jadis par le colonisateur et auxquelles la Constitution attribue le statut de langues nationales (le kikongo, le lingala, le swahili et le tshiluba) qui se partagent les quatre aires linguistiques correspondant à l'espace national, ainsi que les autres langues (dites ethniques) qui font partie du patrimoine culturel congolais dont l'Etat assure la protection.
C'est dire que dans leur quasi-totalité, les locuteurs congolais sont au moins bilingues [français-langue nationale] ou [langue nationale-langue ethnique] ou encore [langue nationale-langue nationale], sinon trilingues [français-langue nationale-langue ethnique] ou [français-langue nationale-langue nationale], avec, bien sûr, dans chaque cas, une différence de degré de maîtrise. A cela s'ajoute, du reste, le phénomène des variétés sociolinguistiques que Sesep N'Sial (1993 : 32-35) a dégagées : la variété basilectale du français, pratiquée par les locuteurs peu lettrés caractérisés par l'usage fondamentalement circonstanciel du français (pratiquant au quotidien les langues congolaises) ; la variété acrolectale, dont l'usage se rapproche du français standard, disposant des registres diversifiés ; entre les deux, la variété mésolectale, commune aux locuteurs, celle des lettrés moyens. Il n'est donc pas étonnant que le choix du code à pratiquer soit basé sur des paramètres tant sociolinguistiques que pragmatiques tels que le souci de valorisation de soi, l'image que l'on se fait de l'interlocuteur, le contexte de l'échange, etc. Le degré de maîtrise s'y invite aussi implicitement, ce qui peut conduire le locuteur jusqu'à produire des énoncés dans lesquels se mêlent deux codes. Il en découle un dynamisme dans l'usage de la langue française, par une pratique diversifiée, à une échelle plus élargie de locuteurs et dans des circonstances de plus en plus variées d'échanges. En même temps, ce mouvement d'élargissement et d'intensification s'accompagne du sentiment vif de l'appropriation de la langue française, dans un processus permettant aux locuteurs de sortir petit à petit d'un sentiment de crainte de ne pouvoir satisfaire à une certaine norme mal maîtrisée, l'insécurité linguistique (voir Kasoro Tumbwe, 1998 : 61-81). Ce qui fait dire à P. Dumont et B. Maurer (1995 : 210) : « L'apparition des variétés nouvelles, répondant à une pratique sociale africaine du français, nées parfois de situations d'acquisition de cette langue hors de l'école mais d'autres fois générées par cette scolarisation même, est sans conteste le signe d'une décomplexation des locuteurs africains en train de s'approprier le français, d'en faire une langue africaine disponible dans toutes les situations de communication, sans exception. »

1.3 De la néologie : création et variations

Pour L. Guilbert (1975 : 31) qui a approfondi la notion de

créativité lexicale, « la néologie lexicale se définit par la possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu de règles de production incluses dans le système lexical. » Définie par le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (Dubois et alii, 2012 : 322) comme étant le « processus de formation de nouvelles unités lexicales », la néologie se doit donc d'emprunter les divers mécanismes existant dans la langue, tant au plan de la forme qu'à celui du sens. L'importance de la néologie n'est plus à démontrer. Dans le cadre des dimensions sociales et historiques des mots, la néologie est la première dimension historique du statut lexicologique du mot (Eluerd, 2000 : 58). S'y ajoutent, bien sûr, les autres dimensions (sociale, historique, anthropologique) qui font des mots les témoins de l'histoire. Compte tenu des limites de cet article, nous ne pouvons que noter, en gros, qu'aux XXè et XXIè siècles, le renouvellement des unités lexicales provient, d'une part, des divers facteurs (économiques, politiques, culturels, scientifiques et technologiques) ayant conduit à la mondialisation ; ces créations consécutives aux nouveautés scientifiques et technologiques, sont généralement concertées, systématisées (le Conseil supérieur de la langue française et la Délégation générale à la langue française regroupent plusieurs organes, dont la Commission de terminologie chargée, entre autres, de proposer des termes français pour désigner les nouveautés techniques d'origine étrangère). D''autre part, le renouvellement des unités lexicales est dû au surgissement des innovations dues aux besoins expressifs des locuteurs, prenant naissance de manière spontanée, selon de nombreux contextes : les échanges interindividuels, la presse, le discours polémique, le roman policier (en particulier l'œuvre de Frédéric Darc, alias San Antonio), la bande dessinée, la musique…). Au Congo, les hardiesses de la publicité sont encore fraîches dans nos mémoires : le savoir-fer (publicité d'une maison de nettoyage à sec), Nous avons corongolisé le voyage (compagnie d'aviation). Avec à-propos, J. Pruvost et J.-F. Sablayrolles (2019 : 8) ont signalé : « Ainsi, néologisant par nécessité, par plaisir ou par idéal, l'être humain adulte nourrit abondamment la langue qui lui est contemporaine au fil de son activité incessante. Seul le temps qui s'écoule avec ses contingences fera

le départ entre les mots nouveau-nés qui intégreront la langue et ceux qui ne survivront pas ».

L'obligation de l'adéquation aux mécanismes de la langue s'avère d'autant plus impérieuse que la néologie, déterminée par des pratiques sociales, subit des contraintes en vue de la stabilité de la langue. C'est ce que souligne J.-Cl. Boulanger (« Pour dire aujourd'hui », Dossier linguistique-Le français langue de modernité, Office québécois de la langue française, 2002, (http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dossiers_linguistiques/francais/dire..., consulté le 06/10/2010) : « Dans la double perspective de la francophonie et de la participation au monde contemporain, choisir le français, c'est accepter la néologie comme support principal d'évolution de la langue et comme stratégie d'intervention pour procéder à un aménagement linguistique d'envergure. Toute langue est capable de tout nommer et elle en possède les ressources morphologiques. La décision de fonctionner dans sa langue et d'en exploiter les capacités est alors strictement de l'ordre de la volonté collective. »

Il est heureux de constater que l'étude de la néologie a déjà suscité, de la part des chercheurs au Congo, d'importants travaux, menés dans le cadre du Centre de linguistique théorique et appliquée (CELTA) ou non, depuis la création de cette structure en février 1971. A cet égard, la part non moins considérable des chercheurs du Congo dans la collecte des données et la réalisation de l'IFA (1983, réédité en 1988) demeure un témoignage éloquent depuis la tenue à Kinshasa/N'Sélé, en décembre 1976, de la 3ème Table Ronde des centres et chercheurs en linguistique. A la suite des turbulences de la démocratisation en Afrique, la décennie 90 a vu se développer, dans les pratiques langagières, d'importants bouleversements à l'instar de ceux qu'A.-M. Laurian (2003 :2), présentant la « libéralisation de la langue à la fin de quelques dictatures » en Europe de l'Est et en Asie, a qualifié d'« explosions de liberté retrouvée ». L'indiscutable vitalité des « mots de la démocratie » (Ans (d') dir., 1995) et le bouleversement « du rapport aux langues des usagers » (Queffélec, 2009 : 7) ont accéléré et accentué la particularisation du français, d'un pays francophone à l'autre, selon le contexte de chaque espace national.

Comme le soutiennent P. Zang Zang et P. Essengué (2015 : 36) : « Ces modes de créations permettent (…) à la langue française de s'adapter à l'environnement exotique et à la vision du monde des communautés et des peuples qui l'utilisent comme langue seconde. »

Dès lors, s'est estompée la perspective de la poursuite de l'Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique noire (Equipe IFA, 1983 et 1988), de sorte que le Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique noire (ROFCAN) a préconisé la publication des sommes de variétés linguistiques pays par pays.

II.-LES MATRICES LEXICOGENIQUES

Divers sont les aspects de la création lexicale ; il en découle, bien sûr, une difficulté d'en classer les procédés. Généralement, ces procédés de création sont configurés à travers les grilles des matrices lexicales. Et dans leur diversité, ces typologies comportent soit la bipartition (en matrices internes et matrices externes), soit la tripartition (en matrices formelles, matrices sémantiques et l'emprunt). En ce qui nous concerne, nous avons opté pour la typologie des matrices lexicales utilisée par J. Pruvost et J.F. Sablayrolles (2019 : 95) laquelle s'inspire du classement des « matrices lexicogéniques » proposé par J. Tournier pour la langue anglaise et comportant cinq catégories de matrices ou niveaux d'inclusion. Cette grille comprend un ensemble de matrices internes subdivisé en quatre sous- ensembles, à savoir : les matrices morphosémantiques, les matrices syntactico- sémantiques, les matrices purement morphologiques et les matrices phraséologiques. La cinquième et dernière matrice est constituée de la matrice externe, l'emprunt.

2.1-Les matrices morpho-sémantiques

Sont comprises parmi les matrices morphosémantiques, trois catégories de créations : la dérivation, la composition et les imitations ou déformations. Ces matrices, construites sur la base sémantique de plusieurs unités lexicales, présentent une certaine régularité formelle.

A.-DERIVATION

A1-La préfixation

Les préfixes opèrent, à l'avant d'une base, pour former une unité nouvelle. A ce rôle de constituant morphologique s'ajoute celui d'opérateur sémantique par rapport à cette base (sens de l'ensemble ainsi créé). Dans notre corpus, les six affixes ci-après sont mises à contribution pour cette création : anti-, dé- mé-, post-, pro-, sous- : - anti : ce préfixe grec, qui sert à indiquer ce qui est opposé à, ce qui est contre, génère soit des noms soit des adjectifs. Abondamment utilisé, tant oralement que par écrit, anti est d'usage dans le discours politique polémique et se retrouve dans la formation de noms et adjectifs ayant pour base le nom de quelque homme politique : antimobutu (écrit aussi anti- Mobutu), de même que dans antipatrie, antipeuple (écrits aussi anti-patrie, anti-peuple). Il a servi aussi à former anti-soleil, 'lunettes solaires' ainsi que

antivaleurs (valeurs négatives) ; - dé : préfixe servant à former des verbes, notamment dévierger, avec le sens de faire perdre sa virginité à une jeune fille, dévirginer ; - mé : trois unités lexicales sont construites au moyen de ce préfixe : méconduite, se méconduire et mégestion ; le belgicisme méconduite (mauvaise conduite) répandu dans les milieux scolaires au Congo pendant la colonisation a sans doute inspiré la création de mégestion, correspondant à mauvaise gestion, à la mauvaise gouvernance ; - post : préfixe latin qui a servi à créer postnom (élément obligatoire du nom postposé au nom principal), depuis la déchristianisation (interdiction à tout citoyen zaïrois de porter un prénom chrétien) ; - pro : ce préfixe sert à créer un nom ou un adjectif ayant le sens de favorable à, souvent accolé aux noms des hommes politiques (voir anti ci-dessus, dont il est le contraire) ; - sous : la ville de Kinshasa est subdivisée en quatre sous-régions (Lukunga, Funa, Mont-Amba, Tshangu). Il y a lieu cependant de signaler que la politique du recours à l'authenticité a créé ce terme pour remplacer « district » (hérité de la colonisation) dans l'ensemble du pays ; malgré la suppression des districts intervenue le 31 juillet 2015 par la création des 26

provinces actuelles, ce terme de sous-région demeure d'usage (non pour l'administration en général, mais comme circonscription électorale).

A2-La suffixation

Au moyen du suffixe, la dérivation produit des dérivés, à partir de bases nominales, verbales, adjectivales et autres. En tant que terminaison agglutinée à la base, le suffixe porte en lui jusqu'à trois indications : la catégorie grammaticale (-er pour les verbes et -isme pour le nom), le genre (-ette pour le féminin), et le sens général (-eur pour l'agent de l'action). Les suffixes –isme et –iste expriment en particulier, respectivement, l'idée d'un système de pensée et les partisans qui y adhèrent. Au regard de chaque suffixe, voici les unités lexicales relevées dans le corpus : - able : déballable (qui peut être mis à nu), primaturable (susceptible de devenir Premier ministre) ; - age : coupage (de « couper les lèvres de quelqu'un », acheter son silence, le corrompre), pratique courante dans la profession journalistique consistant à remettre une somme d'argent à l'équipe de reportage pour privilégier l'élément à la rédaction ; taupage (l'action d'une « taupe », d'un espion infiltré dans un parti politique ; - erie : tauperie, mobuterie ; ce suffixe, dont le mouvement est donné pour « en retrait considérable en français » (Chaurand, 2003 : 113) produit des noms dont le sens se situe dans le registre péjoratif ; - eur : applaudisseur (dont le rôle est d'approuver sans esprit critique tout agissement du pouvoir), criseur (de crise, désigne celui qui se trouve à court d'argent en tout temps), concertateur (qui participe à des concertations politiques), ambianceur (fêtard, viveur), maffiateur (maffieux), personne liée à la maffia ; - eux : rwandaleux ; - ier : mouvancier (appartenant à la mouvance présidentielle) ; - ique : maréchalique, coterique (de coterie) (voir infra au point E1); - iser : insectiser (réduire au rang d'insectes), subalternariser (maintenir au niveau inférieur de subalterne) ; - isme : kimbanguisme, lumumbisme ; - iste : muleliste, mobutiste ; - ation : tribalisation (le fait de privilégier sa propre tribu) ;

- manie : taupemanie (voir taupage), bindomanie (engouement pour le gain facile dans le placement de l'argent à la maison « Bindo promotion » qui n'a fonctionné que de la fin de novembre 1990 à mars 1991, avant d'imploser).

A3.Les créations parasynthétiques

L'adjonction d'un préfixe et d'un suffixe caractérise cette création par synthèse. Cette double affixation se retrouve dans bon nombre de néologismes, tels que : - multitribalisme, ou tribalisme à outrance, dépassant toutes les bornes ; - promobutiste, protshisekediste : partisans de Mobutu, partisan de Tshisekedi ; - antimobutiste, antitshisekediste : opposé à Mobutu, opposé à Tshisekedi ; - bipolarisation, tripolarisation ; antibipolarisation, antitripolisation : à la suite de l'ancrage tenace soit au pouvoir, soit dans l'opposition, des voix s'élevaient à la Conférence Nationale souveraine dans la société civile pour désengluer cette classe politique « bipolarisée », s'imposant comme troisième force qu'il fallait prendre en compte ; - antichangementaliste, prochangementaliste et antistatuquoïste, prostatuquoïste : dans une tension permanente Pouvoir/Opposition, les forces sociopolitiques se sont entre-déchirées, obligées de se positionner à l'un ou à l'autre des deux pôles diamétralement opposés, et ce contexte de tiraillement a impacté le langage : changement vs statu quo. Le changement prônait le bouleversement de l'ordre ancien, l'instauration des nouvelles structures (changementalistes, antistatuquoïstes) ; le statu quo, quant à lui, impliquait le maintien des anciennes structures en faisant obstruction aux modifications (statuquoïstes, antichangementalistes).

Le tableau ci-après visualise la complexité de ces croisements synonymiques et antonymiques :

Partisans du Dénomination Synonymes Antonymes Changement acquis au Changementaliste Statuquoïste changement Antistatuquoïste antichangementaliste Statu quo acquis au Statuquoïste Changementaliste statu quo Antichangementaliste Antistatuquoïste

A4.La dérivation inverse

J. Pruvost et J.-F.Sablayrolles (2019 : 98) retiennent dans cette catégorie la dérivation régressive, qui « correspond à la création d'un mot par suppression d'un affixe ». Les données ci-après du corpus montrent une tendance à créer des verbes d'action. En effet, la dérivation régressive donne le verbe auditer, par suppression du suffixe du nom d'agent auditeur (à moins qu'il ne soit simplement formé par l'adjonction du suffixe –er à audit) ; elle produit aussi le verbe coller, à partir de l'expression « collation des grades académiques », par suppression du suffixe – ation (et sans doute aussi par analogie avec le verbe coller, imprégner de colle). Toutefois, eu égard à l'adhésion de J. Pruvost et J.-F. Sablayrolles (2019 : 106) à l'avis de D. Corbin qui considère que « les terminaisons d'infinitif ne sont pas des affixes dérivationnels » et que par conséquent le verbe formé est une conversion et non une dérivation inverse, nous rangeons donc les deux créations auditer et coller parmi les conversions (point D1).

A5.Les néologismes flexionnels

Diasporate est la seule unité lexicale du corpus à signaler ici. L'invasion de la scène politique et, par ricochet, financière, par des acteurs en provenance des pays étrangers et qui, sans pour autant convaincre, se proclament plus performants que les Congolais restés au pays, a amené les usagers à les affubler de ce terme diasporates, qui véhicule une nuance de dénigrement : Il se prend pour qui, ce diasporate ?

B.COMPOSITION

La composition est l'union de plusieurs unités lexicales en vue d'en former une nouvelle. Quatre types sont distingués, à savoir : les mots composés stricto sensu, les synapsies, les mots composés savants et les amalgames.

B1.Les mots composés (stricto sensu)

Voici les mots composés au sens strict, présentés par catégorie grammaticale des composants :

- Nom + nom : radio-trottoir (rumeur), boy-maçon, boy-chauffeur, capita- vendeur, enfant soldat, enfant sorcier, frère Edouard (nouveau converti devenu avare ; comportement fustigé dans la chanson éponyme), maman manœuvre, banane-

plantain, demi-terrain (pratique consistant à sectionner le trajet dans les itinéraires urbains), parti-Etat. - Nom + adjectif : chef coutumier, mariage coutumier, centre extra- coutumier, mère supérieure (l'épouse, par opposition aux concubines et autres deuxièmes bureaux), veillée mortuaire, médecine traditionnelle, parti alimentaire (parti créé juste pour avoir de quoi subsister ; synonymes : parti-mallette, micro-parti), combat spirituel, savon noir (produit éclaircissant), ligne onze (marche), article quinze (débrouillardise), motion incidentielle (mode d'intervention dans les chambres délibérantes), mouvance présidentielle, union sacrée, ville morte, pays mort, vagabondage politique, forces négatives, groupes armés. - Nom + adverbe : parlementaire debout (créé par attraction analogique d'« enseignant debout », « magistrat debout » et désigne les non élus qui débattent de la politique sur la place publique). - Adverbe + nom : non originaire (agent de l'Etat affecté dans une province autre que celle de son origine). - Verbe + nom : pique-bœuf(s). - Adjectif + nom : nouveau zaïre, double vacation, deuxième bureau, troisième voie, quarantième jour.

B2.Les synapsies

La synapsie, telle qu'E. Benveniste a proposé de la nommer, consiste en l'union de deux ou plusieurs noms reliés par des joncteurs. Plusieurs synapsies fonctionnent dans le corpus que nous avons relevé : carte d'immatriculation, livret de logeur (datant de l'époque coloniale), saison des pluies, huile de palme, mouchoir de tête (usages africains), églises de réveil, panier du curé, contribution des parents, conseiller de la république, sachet de la ménagère (en lieu et place du « panier de la ménagère » ; évoque la baisse du pouvoir d'achat), aigle de Kawele (le maréchal Mobutu), acquis au changement, acquis au statu quo, la bouche du village (ludique, traduction littérale basée sur la polysémie de « monoko », 'bouche' en lingala : à la fois organe de la parole et langage).

B3.Les mots composés savants

Dans cette catégorie, nous pouvons signaler méyamycin(e) (produit pharmaceutique mis au point pour combattre la diarrhée) et superperdiamisé, superperdiemique (qui résultent de l'élément super- accolé au mot latin « per diem », les frais remis par jour aux participants à un séminaire, un atelier, un colloque). Nous signalons l'existence de quelques termes d'usage exclusivement « savant » notamment dans le langage de l'archéologie : kalinien, lupembien, tshitolien (industries préhistoriques) créés sur Kalina, Lupembe, Tshitola (voir Van Moorsel, 1968). Mots non composés, leur emplacement dans les matrices serait plutôt parmi les emprunts avec dérivation. On retiendra que l'ingénieur Kalina (qui s'est noyé à la pointe du fleuve) était, en fait, un colonial belge d'origine autrichienne.

B4.Les amalgames

Parmi les amalgames et autres mots-valises, il y a lieu de signaler : - abacost (contraction d'à bas le costume), costume masculin composé d'une veste sans col et porté sans chemise ni cravate », qui constituait la tenue nationale pendant la IIème République (1965-1997). - ofélé (adv., invar., oral) ('sans payer, gratuitement' ; à la fois déformation phonétique et abrègement d'« aux frais de la princesse » : Pour la campagne électorale, les bus sont ofélé ; - Kin-la-belle (de Léo-la-belle, résultat colonial de l'embellissement de la capitale, Léopoldville, à l'époque la plus belle ville d'Afrique noire) : « C'est dans ces années-là que l'on commença à parler de « Léo-la- belle ». La plus belle ville d'Afrique Noire mérite encore cette réputation : Kin-la-belle, malgré les méfaits d'une certaine dégradation de l'ensemble des cités » (R. de Maximy, 1984 : 95) ; - au taux du jour (loc. adv., fréq.), mot-valise issu de la superposition de deux expressions relevant du secteur des opérations bancaires de change : « le taux de change » et « au cours du jour ».

C. IMITATIONS ET DEFORMATIONS

C1.Les onomatopées

Dans cette catégorie, notre corpus renferme des créations à la fois par imitation et par redoublement : - pou-pou ou poupou, ancien fusil de fabrication locale que l'on devait recharger après chaque coup ; - tao tao (lingala), grande animation (lors d'une soirée) : Il y aura de l'ambiance et du tao tao ! - koso-koso (lingala), la toux, imitant le bruit caractéristique du tousseur ; - ngeli-ngeli (lingala), la brillance, par imitation des reflets chatoyants ; - poto-poto (la boue) d'après le bruit des pieds englués dans la gadoue.

C2.La paronymie

D'une certaine manière, la ressemblance et l'altération phonique ont joué dans la création de : - londonienne, prostituée qui fait la ronde pour racoler des clients ; il y a croisement (paronymique) de « faire la ronde » et les habitants de Londres, les londoniens, les londoniennes (Luambo Franco a chanté une chanson « Marie akei londo » ; - momie (jeune fille), d'origine inconnue (peut-être de « môme », qui est aussi du registre familier ; on ne sait par quel mécanisme le rapprocher de la momie égyptienne).

C4.Les déformations graphiques

Deux déformations graphiques sont à signaler, concernant les organes du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif : dans la presse satirique (notamment Manager Grognon, journal satirique paraissant à l'improviste, tabloïd créé en 1990), le parlement devient parle-et-ment et le gouvernement est écrit gouverne-et-ment ; et pour l'autre journal satirique, Le Palmarès (autre tabloïd lancé en juillet 1991), le gouvernement devient gouverne et ment et les parlementaires des parlezmenteurs.

C5.Les violations systématiques du code

L'emploi peu maîtrisé des conjonctions et des adverbes conduit à des usages tels que ceux-ci : - or que, à la place de la locution conjonctive « alors que » ; - l'adverbe trop est utilisé pour marquer un degré élevé d'appréciation, sans aucune nuance de l'excès (ex. Je l'aime trop !) ; ce cas-ci peut être interprété comme un glissement de sens. - à la place de la conjonction « que » (introduisant une complétive), certains usagers emploient ooh (oral) pour rapporter des propos qu'eux-mêmes désapprouvent : Au lieu de payer le loyer, les locataires ooh les salaires ne sont pas payés !

2.2 Matrices syntactico-sémantiques

Bien que cette catégorie des matrices syntactico-sémantiques demeure peu fournie, est toutefois à signaler le verbe préparer (construit intransitivement, emploi quasi généralisé en Afrique noire francophone) ; il est synonyme de cuisiner, préparer le repas.

D. EMPLOIS SYNTAXIQUES

D1 et D2.La conversion et la néologie combinatoire

Nous traitons ensemble la conversion et la néologie combinatoire. Dans la conversion, il s'agit de la création effectuée sans modification de forme, mais par changement de catégorie grammaticale ; c'est la dérivation dite impropre. Quant à la néologie combinatoire, elle consiste dans le changement de la construction syntaxique. Quatre cas se présentent : - impayés, utilisé non pas au sens d'un dû qui n'a pas été réglé, mais (avec un sème humain) référant à une personne qui n'a pas reçu sa rémunération (« Les fonctionnaires et agents de l'Etat impayés ») ; - un(e) coup de main : cette synapsie a pour signification (figurée) 'aide, secours', dans l'expression « donner un coup de

main à quelqu'un » ; cependant, dans l'usage, coup de main désigne la personne (généralement
une femme) qui exécute la tâche ponctuelle d'une journée (par exemple : la lessive) ; - déballer quelqu'un : alors que le verbe déballer ne se construit qu'avec un sème non humain (Déballer un colis), les emplois du corpus comportent un sème humain : déballer quelqu'un, au sens de le mettre à nu, de révéler ses agissements cachés en les exposant au grand jour ; - virginité politique a été créé sur « politiquement vierge ». Faut-il voir dans cette préférence accordée à la structure nom-adjectif une quelconque difficulté à user de la structure adverbe-adjectif ?

Nous jugeons utile d'insérer ici, parmi les conversions, outre les deux créations auditer et coller évoquées à la catégorie A4 (Dérivation inverse), un autre verbe bâiller : - bâiller, verbe intransitif indiquant le mouvement d'ouvrir involontairement la bouche (par fatigue, sommeil…), est employé transitivement : bâiller quelqu'un, c'est en avoir marre, être fatigué de lui'.

E.MATRICES SEMANTIQUES

E1.Spécialisation de sens

Très nombreuses sont les créations dans les matrices sémantiques, que nous proposons d'appeler la spécialisation de sens, et non la restriction ou l'extension de sens. En effet, tout récemment, J.-F. Sablayrolles (2020 : 24) est revenu sur cette catégorie de créations sémantiques, pour proposer l'exclusion des restrictions ou extensions de sens. La modification (ou transfert) de sens ayant pour conséquence sa spécialisation, nous reprenons donc cette matrice (mais en la nommant autrement), car elle renferme un très grand nombre de néologismes (que l'on peinerait à classer autrement) : - acquéreur (bénéficiaire des biens zaïrianisés (action menée en 1973 par le Bureau politique du M.P.R.) ; - assainir, réduire le nombre des agents dans un service (opération initiée par le gouvernement en 1984) ; - authenticité : doctrine politique et culturelle prônant de bannir l'aliénation au profit des valeurs africaines ;

- avocat, à l'instar des honoraires, somme versée pour pousser quelqu'un à agir contre sa conscience ; - banque Lambert, prêt à usure (à l'échéance d'un mois, la somme prêtée double) ; - base, fanatiques, membres qui supportent un orchestre, un parti politique ; - par belge, on désignait, durant la colonisation, une agglomération de déracinés qui ont choisi d'habiter un milieu hors coutumes : La ville est un fait colonial et les Congolais le savent. Lorsque dans les années d'après la première guerre mondiale l'administration coloniale suscitera la réorganisation des « cités » existantes, les Kinois appelleront celles-ci « le belge » (R. de Maximy, 1984 : 62); - biper, chercher à séduire en attirant sur soi l'attention (se dit de l'habillement sexy des jeunes filles) ; - un bon pour signifie un prêt, une créance (d'après les premiers mots écrits sur le document) ; - ciment, le plâtre médical ; - la cité, désigne l'ensemble de communes où vivent les Noirs, les indigènes (contrairement à la ville) : La distinction majeure exprimée par toute la population est celle qui oppose la « ville » à la « cité » (Marc Pain, 1984 : 233) ; - conférencier s'applique à ceux qui ont siégé à la Conférence nationale souveraine ; - combattants s'est réduit aux membres du parti l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) ; - coterie (employé le 12 août 1993 par Marcel Lihau Ebua Libana, constitutionnaliste et cofondateur de l'UDPS, dans sa célèbre formule « coterie tribale ») est devenu synonyme de tribu ; - courbure, c'est le virage routier ; - dégrainer renvoie à l'opération frauduleuse de soustraire de l'argent à ses patrons (pour un domestique) ou à ses parents (pour un enfant) ; - gestes, utilisé en lieu et place de gesticulations ; - honorable (nom et adj., fréq.) : désignation obligatoire d'un homme politique membre d'une chambre délibérante (nationale ou provinciale) ;

- koweit, popularisé lors de l'invasion du Koweit par Saddam Hussein, est utilisé pour désigner des quartiers périphériques sommairement lotis, sans véritable aménagement urbain ; - libérer, pour un patron, c'est remettre leur dû à ceux qui ont exécuté quelque travail manuel ; - mécaniser : reprendre le nom de quelqu'un pour la première fois sur un état de paie ; - le mercenaire, c'est tout celui qui, dans une salle de classes ou dans un auditoire, passe l'examen ou l'interrogation au nom et à la place d'un(e) autre ; - non partant a débordé du langage spécifique des courses de chevaux pour indiquer un candidat dont le dossier est rejeté, ou quelqu'un qui n'est pas intéressé par une activité : Je suis non partant ; - petit est l'appellatif (affectueux ou non) de gosse, de toute personne moins âgée ; s'oppose à vieux, employé comme terme d'appel de toute personne plus âgée ; - prince se dit pour toute avenue macadamisée (du nom de la première artère revêtue à Kinshasa, « prince Baudouin », qui traversait la cité) ; - saboter tend à se limiter à la signification de saccager, de détruire méchamment ; - la ville est l'espace réservé aux Blancs (habitations, services administratifs, restaurants, magasins). - voyager : par snobisme, et pour certains locuteurs, voyager ne s'applique qu'à des déplacements à l'extérieur du pays, et non à l'intérieur.

Est à signaler, dans le cadre de la spécialisation de sens, l'existence d'un vocabulaire à fonctionnement antinomique : les mêmes réalités socio-politiques étant dénommées par des termes à signification diamétralement opposée ; c'est le cas, notamment, d'occupation/libération (depuis la guerre de 80 jours en 1977), et envahisseurs/libérateurs (depuis les guerres de 1997-1998).

E2.La métaphore

L'usage fréquent de cette figure a contribué à créer des néologismes tels que :

- aigle, appliqué au Maréchal Mobutu Sese Seko (dès lors qu'il a lui-même proclamé l'adage « L'aigle vole si haut que la bave du crapaud ne peut l'atteindre ») : aigle de Kawele, aigle chapiteau… ; - dinosaure : le titre de l'ouvrage de C. Braeckman (1992) a littéralement inspiré les locuteurs ; ce mot a servi pour désigner des vieux routiers en politique, ceux qui étaient là dès les années 1960, 1970… - intervention rapide : depuis 1990-1997, il s'agissait du sachet en plastique destiné à emballer des victuailles obtenues par bonheur au cours d'une visite, et qu'on ramène à la maison ; synonyme : on ne sait jamais ; c'est plus tard que sera créée la Police d'intervention rapide, à l'époque de L.-D. Kabila ; - italien : sont appelés italiens les jeunes gens qui usent d'arnaque pour dépouiller, dans la rue, les femmes et jeunes filles de leurs bijoux et objets de valeur ; leurs gestes rapides agilement déployés font penser à des prestidigitateurs venus d'Italie ; - manœuvre : gesticulations ou promesses non suivies de réalisation, à l'instar des va-et-vient qu'effectue la locomotive pour amarrer les wagons de marchandises, sans quitter la gare ; - on ne sait jamais : synonyme d'intervention rapide, voir supra ; - romain : les romains sévissent au beach : sans s'acquitter aux services de douane de la taxe pour leurs marchandises, ils rejoignent à la nage le bateau en partance pour Brazzaville ou Kinshasa ; - semer : employé intransitivement, signifie donner des sommes importantes d'argent à une église de réveil afin de recevoir en retour des bénédictions (voyage en Europe, mariage, promotion, etc.) ; - traverser : c'est, en langage politique, abandonner son parti ou regroupement politique au sein duquel on a été élu, pour rejoindre (par transhumance), moyennant des avantages matériels, le camp adverse ; - vertébré : homme politique ayant la poigne, capable de résister aux pressions de

toutes parts (terme lancé en octobre 1992 par le président de la Conférence Nationale, Mgr L. Monsengwo Pasinya).

E3.La métonymie

Le sens attribué à un mot par suite de sa relation de contiguïté s'applique à un certain nombre d'unités lexicales du corpus, entres autres : - bombé (n. fém.), drogue artisanale issue des résidus de pots d'échappement, récemment introduite à Kinshasa et qui cause des ravages parmi les jeunes ; - les aquatiques est le code d'alerte par lequel des étudiants signalent la présence des contrôleurs à bord des véhicules de transport en commun (traduction du terme « ngando » (le crocodile) par lequel on désigne ces contrôleurs impitoyables (réminiscence du titre du roman de P. Lomami- Tchibamba) ; - mikomboso, désignation populaire des billets de 50 000 zaïres (mis en circulation le 7 septembre 1991 et portant l'effigie de « Maheshe », le gorille du Parc Kahuzi-Biega) les locuteurs confondant mukomboso (chimpanzé) et ebobo (gorille) ; - vareuse se dit du sachet pour emballage marqué de rayures.

E4.D'autres figures

Plusieurs figures sont mises à contribution dans l'innovation lexicale ; nous pouvons mentionner : 1. -l'antonomase : bien que J.-F. Sablayrolles (2020 :26) déclare supprimer l'antonomase comme figure liée à la création néologique, nous présentons ici, vu leur abondance, les unités lexicales ayant pour base le nom propre : sakombi, gobelet en plastique imposé comme unité de mesure de capacité au marché par Dominique Sakombi Inongo dans l'exercice de ses fonctions de Gouverneur de la ville de Kinshasa (mai 1976 à janvier 1978) ; quado, un réchappeur de pneu, du nom des propriétaires de la Maison du pneu à Kinshasa, Kirst & Cohadon, située du côté de la Sodimca, qui avait pour activité l'importation, la vente et la réparation des pneus ; bulamatari, du surnom donné à Henry Morton Stanley par les ouvriers du chemin de fer Matadi-Kinshasa (sens propre : le briseur de roches), mot qui pendant la colonisation et jusqu'à ce jour fait référence à l'autorité de l'Etat ; bindomanie, de l'entreprise Bindo promotion qui, de novembre 1990 à mars 1991 attirait des foules dans le placement de l'argent liquide, restitué

au double après une quinzaine ; kadhafi, qui désigne les vendeurs de carburant à la sauvette ; jocoler, du nom du restaurant JOCOL ouvert en 1958 par un couple d'évolués Joseph et Colette dans la commune de Dendale (Kasa-Vubu) sur l'avenue de l'Enseignement ; mario (gigolo, du nom d'un jeune homme chanté par Luambo Franco) ; angwalima, dangereux malfaiteur qui terrorisait les Kinois et que le président Mobutu parvint à mettre hors d'état de nuire, son nom sert à désigner les kuluna les plus réputés ; yuma (naïf, niais, de Fort Yuma, film western sorti en 1955, de Lesley Selander, où les indiens Apaches sont exterminés par les déloyaux Yankees qui usent de ruse ; ebola, est le nom propre de la rivière qui baigne le village de Yambuku dans la province du Nord-Ubangi et qui en 1976 donna son nom au virus hémorragique. 2. -l'euphémisme : ménagère, pendant la colonisation, servait à désigner par pudeur la maîtresse noire d'un européen ; motiver, dans la pratique de corruption, est le fait de remettre une somme d'argent à quelqu'un pour le pousser à agir ; balle perdue n'est autre que l'enfant né hors mariage. 3. -la synecdoque : par synecdoque, faux tête s'applique, dans le domaine du transport en commun, à un client insolvable qu'il ne faut surtout pas laisser monter à bord d'un taxi-bus. 4. -la contiguïté formelle : depuis la tenue de la Conférence nationale souveraine, on nomme salomon celui qui dort au salon, faute de chambres en nombre suffisant dans la maison (conséquence de l'exode rural : des membres de famille fuyant l'insécurité en provinces).

2.3 Matrices morphologiques

La troncation et la siglaison font l'objet de cette catégorie de matrices morphologiques.

F1.Les troncations

L'abréviation et la troncation, procédés simples, ont en commun le mécanisme de réduction de la longueur des unités. Notre corpus contient les unités lexicales ci-après : - coop, issu de coopération, est fréquemment employé pour entente entre deux individus en vue de commettre une action (irrégulière ou non) : Allo ! mon cher, viens vite, j'ai un bon coop pour toi ; - croco, de crocodile, par référence aux contrôleurs de bus de transport en commun. Synonyme : ngando ; - campagne [d'évangélisation], de même que frère [en Christ] et sœur [en Christ] sont très fréquents dans le domaine religieux. Les usagers n'ont pas toujours conscience de la troncation qu'ils pratiquent. Cela est pareil pour soutien [-gorge] et essuie[-mains] ; - Canal Kin [shasa] (une chaîne de télévision) et Camarades D[émocrates] (cri de ralliement des milieux estudiantins) ont ceci de particulier qu'il s'agit, au départ, de mots composés ; cependant, le second élément en est réduit à une seule syllabe ; - dircab et parsec résultent chacun de la troncation des mots qui le constituent. Toutefois, tandis que directeur de cabinet (synapsie), maintient l'ordre de succession, secrétaire particulière, mot composé, renverse l'ordre des éléments.

F2.La siglaison

Siglaison et acronymie sont les procédés complexes des matrices morphologiques. L'intégration de ces créations dans la langue en a produit même des dérivés : - béiste, de B.I., bulletin d'information (des services de sécurité), désigne celui qui pratique des dénonciations ; - défazé : création dénigrante, à partir des FAZ (Forces armées zaïroises) : le parasynthétique dé-faz-é s'est appliqué à tout élément des FAZ qui, loin du front lors de la guerre de l'Est en 1996-1997, échappait au contrôle de sa hiérarchie ; - maper de M.A.P. (mandat d'arrêt provisoire) : envoyer à la prison centrale : Il a le pouvoir de te maper ; - nafer : de NAFE (non admissible dans la filière d'études), décision qu'un jury d'examens est amené à prendre dans le cas d'un étudiant qui a obtenu moins de 30% des points. On dit alors que l'étudiant est nafé ; - téléceller : de TELECEL compagnie de télécommunication cellulaire créée en 1988 ; l'appareil de communication, le portable, était aussi appelé télécel. D'où : téléceller, appeler par un portable ; - molokai de l'île Molokai dans l'archipel d'Hawaï (où le R.P. Josef De Veuster (1840-1889), connu sous le noms de Père Damien, missionnaire

d'origine belge, s'était illustré dans les soins aux lépreux) ; le célèbre musicien Jules Shungu Wembadio, alias Papa Wemba, s'en est inspiré pour créer le « village Molokai », terme constitué des sigles des avenues du quartier où se situe la maison parentale (Masi-Manimba, Oshwe, Lokolama, Kanda-Kanda, Inzia), dans la commune de Kalamu, à Kinshasa.

Cette création ingénieuse des mots épousant étroitement la forme d'une unité lexicale existante est très prisée, comme le montrent les créations suivantes (ONG, partis politiques et églises) : Cercle (Centre d'études et de recherches culturelles dans la lecture), Eden (Effort de développement et environnement, Propre (Programme de protection et de préservation de l'environnement), Condor (Convention nationale des démocrates pour un ordre nouveau), Fronde (Front républicain de l'opposition nouvelle pour la démocratie), Marc (Mouvement d'action pour le réveil de la conscience), Arc (Alliance pour le renouveau du Congo), Mise (Ministère international pour le salut par l'évangélisation), Rare (Revue africaine de recherche en éducation), etc.

2.4 Matrices phraséologiques

La longue série des matrices internes se termine par ces matrices phraséologiques. S'agissant de « locution ou séquence mémorisée ou mémorisable par de nombreux sujets parlants » (Pruvost et Sablayrolles, 2019 : 110), notre corpus contient une première série de déclarations d'hommes politiques : La balkanisation du Congo, c'est demain ! (Patrice-Emery Lumumba) ; Comprenez mon émotion ! (Mobutu Sese Seko) ; Le peuple d'abord ! (Etienne Tshisekedi wa Mulumba) ; Ne jamais trahir le Congo ! (Laurent-Désiré Kabila). Voici ensuite je-le-connais et vous-z-avez, séquences par lesquelles on désignait un intellectuel pédant ou tout locuteur qui aime prendre des airs ; l'ironie provient du fait de reprendre, pour le désigner, les paroles mêmes prononcées par ce prétentieux. En troisième lieu, sont présentées deux créations phraséologiques sous forme d'expressions idiomatiques :

- éventrer le boa (variante : éventrer l'éléphant), calque d'une langue africaine, défi lancé par un membre du pouvoir (années 1990) de dévoiler les secrets des opposants, de révéler au grand jour les cadavres qu'ils ont dans le placard ; expression encore d'actualité : A partir de ses recherches, il éventre le boa. - Couper les lèvres [à quelqu'un], calque du swahili : réduire au silence par corruption ; ce champ de l'achat de conscience comporte aussi : avocat, coupage (déjà signalés), taisez-vous, kanyaka [pembeni] (swahili : 'la corruption jamais en lieu public'), sac de ciment, madesu ya bana (haricots pour tes enfants), makayabo ya bana (poissons salés pour tes enfants), etc.

Enfin, dans le domaine des croyances religieuses, la langue française est pourvue d'une fréquence fort élevée d'emploi de certains termes caractéristiques (puisés de la Bible), notamment : Sans effet ! (sans résultat) et Que Dieu vous bénisse ! (salutation sous forme de souhait).

2.5 Matrice externe : l'emprunt

2.5.1 L'emprunt, une multiplicité d'aspects

Comment présenter l'éventail des créations dont la nouveauté n'est pas produite par le système de la langue, mais provient d'autres systèmes linguistiques ? Nous commençons par les emprunts faits à des langues étrangères, pour ensuite aborder les unités lexicales en provenance des langues congolaises. Phénomène sociolinguistique consécutif au contact des langues, l'emprunt linguistique a lieu (Dubois et alii, 20012 : 177) « quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ». Tant le procédé d'enrichissement lexical que le néologisme lui-même sont appelés « emprunt ». En outre, l'emprunt appelle une adaptation à la fois graphique et phonique dans le système de la langue emprunteuse, en l'occurrence le français. Des divergences ou fluctuations peuvent se présenter dans la transcription graphique : mayi-mayi, graphie des années 1963-1964, semble avoir évolué vers maï-maï (depuis les années 1998).

L'emprunt se pratique sur des formes simples, parfois sur des formes composées (pili-pili, du swahili, piment rouge de petite taille mais fort piquant), à moins que ce soit seulement l'un des deux éléments qui fasse l'objet de l'emprunt, ce qui est le cas pour les expressions populaires ci-après : compagnie kitunga (bande de voleurs dont le leader s'appelait Kitunga, ancêtres des kuluna actuels, qui ont joué leur rôle lors des émeutes du 4 janvier 1959), prix mangondo (vente expéditive et au prix défiant toute concurrence), deux fois te (sans pareil), nzombo le soir (nzombo, ce poisson d'eau douce, ne sort de la vase pour la chasse de sa nourriture qu'à la fin de la saison sèche ; d'où, par métaphore, l'image du citoyen démuni qui ne mange que le soir ; du plan alimentaire, l'expression a été appliquée au domaine sportif : l'équipe de football de la capitale qui marque son but de la victoire dans les minutes additionnelles ; et de là, nzombo le soir désigne l'auteur de ce but, voire le but lui-même ainsi marqué : Grâce à un nzombo le soir, V. Club remporte la coupe. Bon nombre de ces néologismes des milieux populaires ont pris naissance en langues congolaises (dont le lingala) pour ensuite se répandre en français par suite de l'alternance codique ; inversement, un néologisme peut partir d'une variété de la langue française (thomson) pour se retrouver utilisé dans la langue courante. L'emprunt peut s'accompagner d'un certain nombre de phénomènes qui méritent qu'on les épingle : - la modification de la catégorie grammaticale : bilobiens (nom masc.), bilobiennes (nom fém.), créations du maréchal Mobutu Sese Seko, de « koloba-loba », parloter, (verbe, en lingala) (les personnes qui répandent des rumeurs) ; wapi ? (adverbe interrogatif de lieu) devenu wapi ! (interjection) dans les emplois des coloniaux ; - la dérivation des formes empruntées : pembeniser (écarter, laisser de côté) ; tolekiste, du lingala : toleka (partons), taxi-vélo, à Kisangani) ; tchukudeur, de tchukudu, trotinette en bois, à Goma ; mikiliste (de mikili, les pays), qui voyage ou vit à l'étranger), zibulateur (décapsuleur) ; inzulukable (de in-, préfixe négatif et lingala : konzuluka, s'user, en parlant du pagne) inusable, qui ne se décolore pas ; - le mode de formation remarquable (troncation) de sopeka (sombela ngai-pesa ngai-kabela ngai) qui désigne toute jeune fille qui importune par ses demandes d'argent : Laisse tomber, c'est une sopeka ! ;

- la spécialisation de sens du mot emprunté : chombo (en swahili : outil, en général, devenu téléphone portable) ; safari (voyage, en swahili, devenu d'abord expédition de chasse, puis tenue portée lors de l'expédition de chasse) ; - la grande polysémie de makala : l'une des 24 communes de la capitale et se dit aussi pour : le charbon de bois, la prison centrale (Centre pénitencier de rééducation…), la couleur noire, l'eau minéralisée (SINALCO), etc. ; - un emprunt qui a passé de mode peut être remplacé par un autre : Poto (l'Europe) et Miguel (idem) ont été remplacés par mikili (les pays [étrangers]) qui a l'avantage d'élargir les horizons (Canada, USA, Brésil, Inde, Chine, Turquie, Dubaï…) au lieu de se confiner à la seule Europe ; l'actuel tshoko a remplacé ambi, qui, en vogue durant les années 1970, avait généré ambifiée, s'ambifier ; - l'utilisation d'un faux emprunt : moziki cent kilos ; espèce d'épargne sous forme de mutuelle d'entraide, moziki provient, à l'origine, du mot français musique, emprunté par le lingala, avec spécialisation du sens dans le domaine associatif. Dans la locution moziki cent kilos, la forme moziki représente donc un vocable qui a fait le va-et-vient entre les deux langues. Un autre vocable dont le parcours a connu un aller-retour : capitula. En effet, l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire (Equipe IFA, 1988 : 65) signale son origine : du français « pantalon » ; adapté au kingwana avec préfixe diminutif ka, il est ensuite entré dans le français à l'époque coloniale. Ce n'est là qu'une des interprétations possibles.

2.5.2 Emprunts aux langues étrangères

Le contact du français avec les langues étrangères a conduit à l'emprunt d'un certain nombre d'unités du portugais : capita, chicote, kuluna (jeunes en bandes organisées qui sévissent dans le banditisme urbain), lavadeire, makayabo, matabiche, pustura (voleurs à moto qui arrachent les sacs des dames), tipoye ; de l'anglais : beach [Ngobila], boy, pool [Malebo] (anciennement Stanley pool, lac formé par l'élargissement du fleuve Congo entre Kinshasa et Brazzaville), wax, yards, kitawala (de Watch Tower, mouvement religieux dont les adeptes au Congo ont été relégués par l'autorité coloniale) ; de l'espagnol : machette ; de l'italien : prima curia, terme créé

dans le secret en 1985 et révélé par le journal Umoja dans sa livraison du 3 décembre 1990, sorte de pacte de sang entre hauts cadres du MPR.

2.5.3 Emprunts aux langues nationales congolaises

Avant de relever les unités lexicales par langue nationale de provenance, notons qu'une série de mots se retrouvent dans toutes les quatre langues nationales, au point qu'il est assez malaisé de déterminer dans laquelle de ces langues ils ne fonctionnent pas : mafuta, mayele, moto (feu), ngoma, poto-poto, et, dans une moindre mesure : mbabula (brasero), moambe, mukanda… La langue française a emprunté : A. -Au kikongo : l'atalaku (littér. : regardez par ici) est un animateur musical (phénomène né au début des années 1980) ; les bana Lunda (sont les Congolais enrichis dans l'activité diamantaire (Lunda= province du nord de l'Angola) ; fula-fula (bus rapide assurant le transport urbain) ; kimalu- malu (camionnette bâchée pour le transport des passagers) ; malafu (vin de palme) ; mfumbwa ; noko (oncle, colonisateur) ; saka-saka (préparation culinaire de feuilles de manioc pilées) ; zibulateur (décapsuleur). B. -Au lingala : bilokos (appareils d'occasion d'Europe) ; liboke (pluriel : maboke, poisson assaisonné, enroulé dans des feuilles et cuit à même des braises) ; matiti (broussaille, immondices) ; lititiser (massacrer, de lititi mboka (mot de passe utilisé à l'Université de Lubumbashi lors des violences de mai 1990 contre les étudiants) ; matanga (deuil) ; moké (marmiton, factotum) ; salongo (travail collectif de salubrité publique). C. -Au swahili : bwaki (kwashiorkor) ; bwana (maître, mari) ; chombo (appareil de téléphone portable) ; fungulateur (décapsuleur) ; kadogo (enfant soldat) ; pimer (mesurer) ; pinduler (se renverser) ; shida (problème) ; wayambards (jeunes oisifs dans les rues de Lubumbashi) ; wazalendo (défenseurs de la patrie). D. -Au tshiluba : bwanga et mukitshi (fétiche) ; buloji (sorcellerie) ; matamba (préparation culinaire de feuilles de manioc pilées) ; bidya (pâte alimentaire malaxée de farine de maïs et de manioc) ; manseba (conducteur de mototaxi à Lubumbashi) ; wewa (conducteur de mototaxi à Kinshasa).

2.5.4 Mots de provenance inconnue

Pour une cohorte d'unités lexicales, il n'existe pas de certitude quant à la langue d'origine. Il est certain toutefois que les langues ethniques en sont pourvoyeuses ; l'état actuel des études qui y sont consacrées ne permet pas encore d'en effectuer une présentation assurée. Des recherches doivent encore être poursuivies afin de réunir davantage de données, notamment pour ces mots de créations argotiques endogènes : kpada (faux téléphone), limba (carburant), moniato (dévalorisé), munyere (béret), mushina (qui fait dépenser l'argent comme une sangsue), pomba (musclé, gaillard), shailleur (vendeur ambulant), tshoko (produit éclaircissant, résultat obtenu), wenze (marché de commune, par rapport au zando, grand marché, marché central), nzonzing (activité de débrouillardise en cachette, dans les milieux de la musique, du titre de la chanson N'zing nzong, de Soki Vangu et l'orchestre Bella-Bella en 1976), etc.

Conclusion

L'opération d'insertion des créations lexicales parmi les matrices lexicogéniques telles qu'élaborées par J.-F. Sablayrolles vient d'être effectuée après un bref regard sur la situation de la langue française en République démocratique du Congo. Ce tour d'horizon ne s'est pas réalisé sans difficultés, vu les multiples aspects devant être pris en compte pour chacune des nombreuses créations. En effet, cette difficulté va croissante, s'agissant de l'insertion des matrices internes, au fur et à mesure que l'on progresse de la dérivation, procédé parmi les plus simples, vers les mécanismes complexes. On l'a vu, notamment pour la spécialisation, catégorie abondante. Par ailleurs, le fait que J.-F. Sablayrolles a lui-même évolué dans sa vision du classement n'est pas étranger à cette difficulté de classement. On l'a vu, singulièrement, pour la conversion et la néologie combinatoire, la spécialisation de sens et l'emprunt, catégories abondantes en termes d'unités lexicales. De par l'histoire de la colonisation, le français au Congo voit fonctionner de si nombreux belgicismes qu'il ne serait point réaliste, à l'heure actuelle, de les classer comme des créations congolaises ; tous les secteurs d'activité en sont imprégnés, à commencer par l'administration, l'enseignement, le commerce : province, bourgmestre, athénée, minerval, cahier de brouillon, bisser, bisseur, méconduite, points, année académique, auditoire, brosser un cours, valves (tableau d'affichage), promotion (ensemble des étudiants d'une même année d'études), farde, raclette, loque, mal éduqué, septante, nonante, sacoche, tirette (fermeture éclair), à titre exemplatif, poser un acte, prester ses services, sociétés parastatales, vidanges (bouteilles vides), etc. La ventilation des emprunts par domaines d'emplois est susceptible de révéler davantage de richesse en termes de spécificités, en particulier des domaines tels que la subdivision du territoire en entités (province, district, territoire, sous-région, zone, commune…) et les fonctions exercées (gouverneur général, commissaire de district, administrateur de territoire…), les statalismes, les désignations de la monnaie anciennes et actuelles (mbongo, nzimbu, mosolo, feza, zaïre, nouveau zaïre, makuta, sengi, meya), la faune (okapi, bonobo…), les tresses (nuani, étoile…), la musique (y compris les instruments et les danses), l'art culinaire, l'habillement, les essences forestières, les jeux, la jeunesse déviante, etc. Enfin, s'agissant de ce que J. Pruvost et J.-F. Sablayrolles (2019 : 116) appellent « reconnaissance lexicographique des néologismes », c'est-à-dire l'enregistrement d'un mot ou d'un sens nouveau dans les colonnes dictionnairiques, il importe de signaler que l'acceptation est fonction de l'attitude envers les nouveautés. A. Nyembwe Ntita a eu à plusieurs reprises l'occasion de diriger des recherches sur l'accueil des néologismes dans des dictionnaires de langue. Retenons, en gros, qu'à la position adoptée par Le vocabulaire francophone. Le dictionnaire du français à travers le monde (Editions Garnier, 2008) qui apparemment n'a pas pu disposer de collaborateur pour le vaste espace de la RDCongo, s'oppose l'accueil réservé par le Dictionnaire universel (4è éd., 2002) de Hachette-Edicef qui a pris soin de s'appuyer notamment sur les bases linguistiques de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire (1988).

Bibliographie

- BAL, W., 1981, « Mots d'origine portugaise dans quatre langues bantoues du Zaïre », Biblos, LVII, Homenaga a M. Paivo Boléo, Universidade Coimbra, Faculdade de Letras, pp.16-24.
- ANS (de), A., (dir.), 1995, Langage et politique : les mots de la démocratie dans les pays du Sud de l'espace francophone, Paris, CIRELFA-ACCT, Diffusion Didier, 329 p. - BLAMPAIN, D., GOOSSE, A., KLINKENBERG, J.-M. et WILMET, M. (dirs), 1997, Le français en Belgique. Une langue, une communauté, Louvain-la-Neuve, Duculot, XVII-530 p. - BOULANGER, J.-C., 2002, « Pour dire aujourd'hui », Dossier linguistique- Le français langue de modernité, Office québécois de la langue française, - (http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dossiers_linguistiqu Consulté le 06/10/2010) - CHANSOU, M., 2003, L'aménagement lexical en France pendant la période contemporaine (1950-1994). Etude de sociolexicologie, Paris,

Honoré Champion, 213 p. - CHAURAND, J., 2003, Histoire de la langue française, Paris, P.U.F., 127 p. (« Que sais-je ? »). - DIANSONSISA MWANA BIFWELELE, N., 1982, « Les lexies d'origine française dans le français zaïrois », Linguistique et sciences humaines, 26, Lubumbashi, CELTA, pp.1-35. - Dictionnaire universel, 4è édit., 2002, Paris, Hachette, 1508 p. - DUBOIS, J. et alii, 2012, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse, 514 p. - DUMONT, P. et MAURER, B., 1995, Sociolinguistique du français en Afrique francophone. Gestion d'un héritage, devenir d'une science, Paris, EDICEF-AUPELF, 224 p. (« Universités francophones-UREF »). - EDEMA ATIBAKWA BABOYA, 1998, Etude lexico-sémantique des particularismes français du Zaïre, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle, Thèse de doctorat, 2 tomes, inédite. - EDEMA ATIBAKWA BABOYA, 2003, "La disputatio dans le vocabulaire politique du Congo-Kinshasa », in Laurian A.-M., (éd.), La langue libérée. Etudes de socio-lexicologie, Berne, Peter Lang-Editions scientifiques européennes (INALCO), pp.65-78. - ELUERD, R., 2000, La lexicologie, Paris, P.U.F., 127 p. (« Que sais-je ? »). - Equipe IFA, 1988, 2è éd. [1983], Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, Paris, EDICEF-UREF, 442 p. (« Universités francophones »).

- GUILBERT, L., 1975, La créativité lexicale, Paris, Larousse, 283 p. (« Langue et Langage »). - KASORO TUMBWE, R., 1995, « Le français, langue de la politique au Zaïre ? Observations du langage politique depuis le début du processus de transition vers la démocratie », in ANS (A.-M. de), Langage et politique : les mots de la démocratie dans les pays du Sud de l'espace francophone, Paris, CIRELFA-ACCT, Diffusion Didier, pp.67-87. - KASORO TUMBWE, R., 1998, « Normes scolaires et normes endogènes en République Démocratique du Congo », in Calvet, L.-J. et Moreau, M.-L., Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone, Paris, CIRELFA-Agence de la Francophonie, Diffusion Didier-Erudition, pp.61-81. - LAURIAN, A.-M. (éd.), 2003, La langue libérée. Etudes de socio- lexicologie, Berne, Peter Lang-Editions scientifiques européennes, 244 p. (« INALCO »). - MATUMELE MALIYA, V., 2002, « La question linguistique à la Conférence Nationale Souveraine du Zaïre » L'Observateur linguistique, I/1, Kinshasa, Observatoire des langues, pp.49-54. - MAXIMY, R. (de), 1984, Kinshasa, ville en suspens. Dynamique de la croissance et problèmes d'urbanisme : étude socio-politique, Paris, ORSTOM, 154 p. (« Travaux et Documents »). - NDAYWEL è NZIEM, I., 1998, Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République démocratique, Préface : Th. Obenga, Paris/Bruxelles, Duculot-ACCT, 955 p. - NGALASSO MWATHA MUSANJI, 1986, "Etat des langues et langues de l'Etat au Zaïre », Politique africaine, 23, « Des langues et des Etats », Paris, Karthala, pp.6-28. - NYCKEES, V., 1998, La sémantique, Paris Ed. Belin, 365 p. (« Sujets »). - NYEMBWE NTITA, A., 1981, Le français et les langues nationales au Zaïre. Problématique d'une approche sociolinguistique, Université de Louvain-la-Neuve, Thèse de doctorat, inédite, 556 p. - PAIN, M., 1984, Kinshasa, la ville et la cite, Paris, ORSTOM, 267 p. (« Etudes urbaines »). - Programme ALAC, 2011, Atlas linguistique de la République démocratique du Congo, Yaoundé, version révisée, CERDOTOLA, 150 p.

- PRUVOST, J. et SABLAYROLLES J.-F., 2019, Les néologismes, Paris, P.U.F., 127 p. (« Que sais-je ? »). - QUEFFELEC, A. J.-M., 2009, « Préface » in L. Nzesse, Le français au Cameroun : d'une crise sociopolitique à la vitalité de la langue française (1990-2008), Nice, Le Français en Afrique, 24, pp.7-9. - SABLAYROLLES, J.-F., 2020, "Les inflexions de trente ans de recherche néologique", in Tallarico, G., Humbley, J. et Jacquet-Pfau, C. (dirs), Nouveaux horizons pour la néologie en français. Hommage à Jean-François Sablayrolles, Limoges, Lambert-Lucas, pp.21-32. (« La Lexicothèque »). - SESEP N'SIAL, C., 1993, La francophonie au cœur de l'Afrique. Le français zaïrois, Paris, ACCT, -Didier Erudition, 211 p. (« Langues et développement »). - SESEP N'SIAL C., 2009, La politique et les langues. De l'Etat Indépendant du Congo à la Troisième République, Paris, L'Harmattan, 282 p. - SESEP N'SIAL, C., 2021, Le français de la République Démocratique du Congo. Variation sociale et morphosyntaxique, Paris, Editions du Cygne, 140 p. - SUMAILI NGAYE-LUSSA, G., 1974, Lexique parlementaire et législatif en usage sous la deuxième législature (1965-1967), Préface : Koli Elombe, Kinshasa, P.U.Z. ; Lubumbashi, CELTA, 107 p. - SUMAILI NGAYE-LUSSA, G., 2012, La créativité lexicale en français en République démocratique du Congo de 1990 à 1997, Kinshasa, Université de Kinshasa, thèse de doctorat inédite, 482 p. - SUMAILI NGAYE-LUSSA, G., 2015, « Stratégies dénominatives : le zaïre- monnaie pendant la transition de 1990 à 1997 », in Eloundou Eloundou, V. et alii, (dirs), La langue française dans l'espace francophone. Pratiques, représentations, dynamique et didactique au XXIe siècle. Hommage au Professeur Ambroise Jean-Marc Queffélec, Paris, Ed. Archives contemporaines, pp.97-106. - SUMAILI NGAYE-LUSSA, G., 2019, « La pratique du français en milieu estudiantin de l'Université de Kinshasa. Défis et perspectives », Revue Interdisciplinaire d'Etudes francophones, Kinshasa, no1, septembre 2019, pp. 21-40. - SUMAILI NGAYE-LUSSA, G., 2023, « Prolégomènes à l'étude de l'étymologie dans l'espace francophone du Sud. Cas de la RDCongo », Revue Interdisciplinaire Francophone, Kinshasa, Vol.V, no9, juin 2023, pp.19-45. - TALLARICO, G., HUMBLEY, J. et JACQUET-PFAU, C. (dirs), 2020, Nouveaux horizons pour la néologie en français. Hommage à Jean-François Sablarolles, Limoges, Lambert-Lucas, 258 p. (« La Lexicothèque »). - THOA TSAMBU, G. et NYEMBWE NTITA, A., 2015, « Les kinoisismes ou particularités lexicales du français à Kinshasa. Etude lexico-sémantique », in P. Blumenthal (éd.), Dynamique des français africains : entre le culturel et le linguistique. Hommage à Ambroise Jean-Marc Queffélec2, Peter Lang Edition, pp.125-132. - Vocabulaire de la Francophonie. Le dictionnaire du français à travers le monde, 2008, Paris, Editions Garnier, 383 p. (« Les Thématiques Littré »). - VAN MOORSEL, H., 1968, Atlas de préhistoire de la plaine de Kinshasa, Kinshasa, Université Lovanium, 287 p. - ZANG ZANG, P. et ESSENGUE P., 2015, «Lexicologie différentielle et identité culturelle en Afrique : cas du Cameroun », in Eloundou Eloundou V. et alii (dirs), La langue française dans l'espace francophone du Sud. Pratiques, représentations, dynamique et didactique au XXIe siècle. Hommage au Professeur Ambroise Jean-Marc Queffélec, Paris, Ed. Archives contemporaines, pp.29-39.